



## Changement dans condtrat CDD

-----  
Par MINA

Bonjour,

J'ai été embauché en tant que contratuel au sein d'une administration publique j'ai été renouvelé mais il semble qu'a mon deuxième contrat ils ont changé ma rémunération et mon statut en tant que vacataire. Est-ce légale dans la mesure que l'on ne m'ai pas demandé mon accord mais qu'on m'ai juste donné le contrat à signer. Sachant que c'est un contrat CDD peut-on le modifier si on renouvelle l'initiale?

-----  
Par vivi2501

bonsoir

regardez sur le site "[lagazettedescommunes.com](http://lagazettedescommunes.com)" agents contractuels : le renouvellement du contrat en 10 questions